Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 149 (2004)

Heft: 6-8

Artikel: Les Forces aériennes prennent la responsabilité de l'Instruction

aéronautique préparatoire (IAP)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346397

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

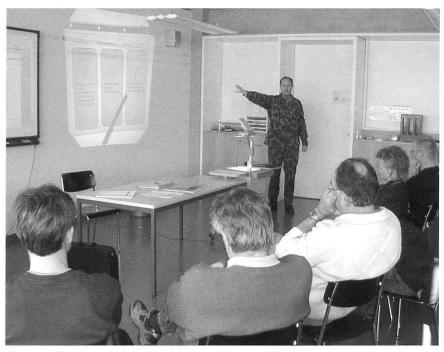
Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'idée d'intégrer la formation supérieure des cadres de l'armée dans un campus de formation civil a été bien reçue à Lucerne. La dynamique créée entre la nouvelle Université de Lucerne, les Hautes Ecoles Spécialisées de la Suisse centrale et la nouvelle organisation des plans d'études peut être également exploitée par l'armée. Il faut saisir l'occasion d'utiliser la compétence centrale de l'armée en matière de conduite de manière modulaire également pour les étudiants civils. L'objectif est d'acquérir des points selon la Convention de Bologne pour le Centre de formation des cadres de l'armée.

Un groupe de travail a été créé à la Formation supérieure des cadres de l'armée. Des personnalités de l'économie et de la formation, qui y sont incorporées dans leur fonction militaire, en font partie. Ce groupe évalue les intérêts communs et



Cours militaires pour les cadres supérieurs civils.

donne des impulsions. La séance d'automne 2004 de l'Ecole centrale sera consacrée au thème de la milice. A la fin de l'automne, le Symposium pour les officiers de la Suisse romande et du Tessin aura lieu au bord

du lac Léman. Les deux manifestations seront l'occasion pour les responsables militaires et civils de se rencontrer.

U.Z.

Les Forces aériennes prennent la responsabilité de l'Instruction aéronautique préparatoire. (IAP)

L'instruction aéronautique préparatoire (IAP) a été réformée sous la nouvelle dénomination de SPHAIR – Exploring Aviation Talent – au 1^{er} janvier 2004, date à partir de laquelle la responsabilité totale de SPHAIR a passé de l'Office fédéral de l'aviation civil (OFAC) aux Forces aériennes.

Le transfert au DDPS de cette nouvelle mission ne s'accompagne pas de celui des ressources financières nécessaires. Le DDPS de ce doit donc en assumer le financement et le nouveau budget de SPHAIR prévoit pour 2004 une enveloppe maximale de 3,4 millions de francs (2,9 millions en 2005).

Ces restrictions financières auront pour SPHAIR les répercussions suivantes: alors que le nombre de candidats pour les cours IAP 1-3 était d'environ 550, il n'y aura désormais plus que, au plus 360 candidats admis pour l'examen d'entrée et l'instruction aéronautique. Ils seront seulement 200 en 2004: à titre exceptionnel s'ajoutent environ 160 candidats qui suivent le dernier cours IAP 2 selon l'ancien système.

Les vols d'initiation en hélicoptère pour les candidats seront supprimés.